



## Trop de travail, pas de congés.

Par **Sarah**, le **18/08/2010** à **19:10**

Bonjour,

Un ami à moi a des problèmes avec son travail. Il est manutentionnaire dans une petite entreprise depuis un peu plus d'un an, et il a plusieurs problèmes.

Tout d'abord, les heures supplémentaires. Il doit en faire au moins 2 par jour pour pas être en retard au niveau des commandes. En général il travaille de 6h à 16h, et vu qu'il passe ses journées à transporter des cartons de 20 à 30kg, il est physiquement et moralement épuisé. Donc la solution serait de prendre des congés, non ?

Et bien non, parce qu'en plus de ça, il ne peut pas prendre de congés parce qu'il y a trop de travail.

Mais le truc c'est que les heures supplémentaires qu'il fait ne sont pas payés ( l'entreprise n'a pas assez d'argent pour les payer ) et donc il est sensé pouvoir les prendre en congé plus tard. Ce qui est impossible vu qu'il ne peut pas avoir de congés du tout.

Alors mon ami est épuisé, il travaille 10h par jour, et ça fait un an qu'il n'a pas eu de congés, et n'en aura sûrement pas avant avril. Tout ça pour tout juste le smic.

N'y a-t-il pas quelque chose qu'il peut faire pour améliorer ses conditions de travail ?  
Merci pour votre aide.

Par **Elise**, le **21/08/2010** à **13:37**

Bonjour,

je pense que vous devriez prendre contact avec le conseil départemental d'accès au droit de votre département (ou une instance équivalente, cela doit exister). Vous pourrez surement trouver des contacts concernant les permanences gratuites d'avocats et professionnels du droit qui pourront vous aider ainsi que votre ami.

Bien cordialement